

PREF 56
10.07.15



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE
PLOEMEUR

Séance Publique du
Jeudi 2 Juillet 2015

Objet de la délibération :

CLASSE DE MONTAGNE ECOLE « MARCEL PAGNOL » : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Etaient présents :

Ronan LOAS, Téaki DUPONT, Loïc TONNERRE, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Serge LECUYER, Dominique SAURAY, Michel ROUALO, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Dominique QUINTIN, Philippe DONIES, Pierre-Yves CAINJO, Jean-Luc MADEC, Martine YVON, Dominique DAUGES, Isabelle LE RIBLAIR, Anne-Valerie RODRIGUES, Armelle GEGOUSSE, Christelle CAINJO, Irène BELLEC, Marie-Bernadette LE NEVE, Michel LE MESTRALLAN, Nolwenn DELALEE, Yolande ALLANIC, Jean-Guillaume GOURLAIN.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Claudie LE BIHAN à Loïc TONNERRE, Katherine GIANNI à Antoine GOYER, Daniel LE LORREC à Jean-Guillaume GOURLAIN, Joseph FORES à Nolwenn DELALEE.

Secrétaire de séance : Dominique QUINTIN

Vu pour extrait certifié conforme
à l'original reçu le : 10-07-2015
à la Sous-Préfecture de LORIENT

Affichage en Mairie du : 15-07-2015
ou : 15-09-2015

Présents : 29
Pouvoirs : 04

**CLASSE DE MONTAGNE ECOLE « MARCEL PAGNOL » : DEMANDE DE SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE**

Rapporteur : Hélène BOLEIS

Au printemps 2016, la Directrice de l'école élémentaire « Marcel Pagnol » souhaite organiser pour la troisième année, un séjour dans la station des Contamines en Haute-Savoie, vallée du Mont-Blanc.

Un jumelage avec une classe locale est organisé autour de l'art visuel et de l'expression écrite avec l'objectif de produire un travail rédactionnel commun.

Ce projet qui concerne 35 enfants de CM2 et 3 adultes est validé par l'Inspection de l'éducation nationale.

Le budget prévisionnel de l'opération ainsi que le financement habituel de la collectivité pour les classes de montagne ne permet pas sa réalisation à un coût supportable pour les familles. Aussi, l'école sollicite-t-elle une subvention supplémentaire de 40 € par élève.

Vu le Code général des collectivités ;

Vu les avis des commissions « Education, culture, relations internationales » du mercredi 17 juin 2015 et de la Commission « Finances et ressources humaines » du lundi 22 juin 2015 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **VALIDE** le versement d'une subvention exceptionnelle de 40 € par élève à l'école Marcel Pagnol dans le cadre de la classe de montagne.

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme

Ronan LOAS,

Maire

